

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Le 3 avril 2017

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Kassim Doumbia,
Rémi Hébert et Marie-Lou Noël

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Brigitte Mazerolle Arseneau, directrice générale et
Éloi Haché, secrétaire municipal

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

i) Réunion ordinaire du 6 mars 2017

Proposé par le conseiller Patrice Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mars soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ii) Réunion extraordinaire du 23 mars 2017

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 mars soit accepté avec la modification que la réunion s'est terminée à 20h40 au lieu de 8h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été effectués.

6. Correspondance

-Lettre d'Élection NB accusant réception de notre lettre les avisant de la démission du conseiller Robert E. Mallet et nous faisant part qu'une élection complémentaire aura lieu le 15 mai prochain.

-Lettre de la vice-présidente du service à la clientèle d'Énergie NB exprimant ses remerciements pour le soutien de la municipalité durant la tempête du verglas.

7. Rapport des comités

- (a) Développement communautaire
Rapport du conseiller Patrice-Éloi Mallet

- (b) Sécurité publique et économie
Rapport de la conseillère Marie-Lou Noël

8. Affaires nouvelles

1 – Résolution : Demande d'emprunts de capitaux

Proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice Éloi Mallet que par les présentes, la municipalité de Shippagan demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter, en vue d'une dépense en capital, la somme de 2 538 485\$ devant servir aux fins suivantes :

Fonds du service d'eau et d'égout

Services d'hygiène environnementale :

- Égout sanitaire 12^e Rue et rue à Tom
- Égout pluviaux Ave. Hôtel de Ville, rues des Peupliers et des Pins 627 000\$
- Financement intérimaire 1 790 485\$

Fonds de fonctionnement général

Services relatifs aux transports

- Asphaltage – boul. J.D. Gauthier 28 000\$
- Services récréatifs et culturels 93 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 – Résolution : Nomination d'un secrétaire municipal adjoint

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la directrice générale Brigitte Mazerolle Arseneau assume les fonctions de secrétaire municipal en l'absence de celui-ci (Paragraphe 76 (2) de la Loi sur les municipalités)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **Mot du maire**

Madame la maire présente son rapport des activités de mars 2017.

10. **Levée de l'assemblée**

La réunion s'est terminée à 19h30

11. **Parole au public.**

VILLE DE SHIPPAGAN

MAIRE

SECRETÉAIRE
MUNICIPAL